



Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Municipal De la Commune d'EMBRUN

Séance du 27 Mars 2025

Délibération n° **2025-59 R**
Objet : **Transfert d'un personnel à la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et suppression du poste correspondant à la commune d'EMBRUN**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Sept Mars à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le Dix Sept Mars deux mille vingt-cinq à la Salle de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 22
Nombre de votants : 29

Présents :

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Madame Audrey CEARD, Madame Zoïa DEPEILLE, Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Jean Claude DOU, Madame Jehanne MARROU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Nathalie BERNARD, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Patrice RENOUF, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Robert PELLISSIER, Madame Véronique CONSTANS.

Représentés :

Madame Wiebke SILVE donne pouvoir à Madame Audrey CEARD
Monsieur Christian COULOUMY donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Monsieur Jean Louis RIFFAUD donne pouvoir à Monsieur Robert PELLISSIER
Monsieur Pierre BRUYAT donne pouvoir à Madame Véronique CONSTANS
Monsieur Olivier LEFRANCOIS donne pouvoir à Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA

Madame le Maire expose que le bâtiment de l'Archevêché est en cours de réhabilitation afin de réaliser un pôle culturel. Ce pôle regroupera une médiathèque, une école de musique et de danse et un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), en liaison directe avec la Tour Brune dite du « Paysage » gérée par le Parc National des Ecrins.

L'ampleur du projet a permis aux élus de confirmer l'intérêt communautaire de ce pôle et d'envisager le transfert de gestion de cet équipement de la ville d'EMBRUN vers la Communauté de Communes de Serre-Ponçon (CCSP).

Lors du Conseil Communautaire du 28 janvier 2025, le bâtiment de l'archevêché a été défini d'intérêt communautaire, afin de créer les postes nécessaires, et mettre en œuvre toutes les démarches pour que le projet puisse avancer avant son ouverture en fin d'année 2025.

Clémentine PAILHES, agent de la commune d'EMBRUN, mise à disposition de la CCSP, sera la future directrice de ce pôle culturel. Il est proposé de la transférer à la CCSP le 1^{er} avril 2025. Le poste de bibliothécaire principal à temps complet qu'elle occupe actuellement devra être supprimé à la date de son transfert.

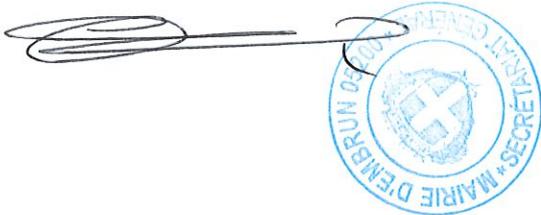
Madame Le Maire entendu,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Vu le Code général de la fonction publique,
- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-4-1, L.5111-7, L.5211-17 et L.5211-18,
- Vu la délibération n° 2025/02 du 28 janvier 2025 du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon,
- Vu l'arrêté n° 2020.563 du 19 novembre 2020 déterminant les lignes directrices de gestion,
- Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 24 mars 2025,

- **Donne** son accord pour le transfert de l'agent précité au 1^{er} avril 2025,
- **Supprime** le poste de bibliothécaire principal à temps complet à la date du transfert,
- **Précise** que pour ledit agent, les avantages acquis concernant sa rémunération et son régime indemnitaire, seront maintenus,
- **Donne** pouvoir à Madame le Maire pour toutes démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Embrun,
Le 28 Mars 2025
Madame Le Maire
Chantal EYMEOUD



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Chantal Eymeoud', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'EMBRUN' at the top, 'MAIRIE D'EMBRUN' on the left, and 'SECRETARIAT' on the right. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a shield with a cross and a smaller shield below it.

